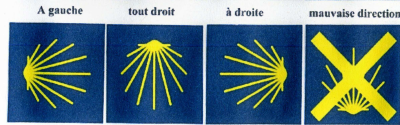


15-Rond point de Mathy au GR® 65 : 0.200 km (cumulé 33.000 km)

Traverser la route départementale et prendre en face la direction de Mathy-Dessous. Après 200 m tourner à gauche. On se trouve alors sur le GR® 65 Chemin de Saint Jacques. A partir de cet endroit, le chemin est décrit dans le **Guide Jaune** et il est balisé avec un nouveau logo jacquaire (*la coquille remplace la flèche jaune sur fond bleu*) et le pictogramme du GR® (*Blanc et rouge*) apparait.



En se retournant, bien observer sur le mur de la maison qui fait l'angle, la première balise indiquant la direction de Saint-Jacques-de-Compostelle.

16-Serrières-en-Chautagne à 1,200 km (Variante)

En cas de besoin (*hébergement ou ravitaillement*), au carrefour de Mathy (*voir Guide Jaune - Repère 28 bb*) on peut se diriger vers le centre du village de Serrières en restant sur le trottoir de gauche. Ce cheminement est balisé avec des coquilles européennes munies d'un point jaune (variante).



Sur la place de Serrières, un balisage identique permet de rejoindre le GR® 65, en longeant un petit lac, au lieu-dit les Borsières (pancarte).

Rappel:

Le pèlerin ou le randonneur qui chemine sur les itinéraires décrits reste seul responsable des accidents dont il serait victime ou qu'il aurait provoqués

Cette bretelle a été réalisée par Henri Jarnier.



Association Rhône-Alpes des Amis de Saint-Jacques

Délégué Haute-Savoie: Robert Scotton : 04.50.52.88.22

Responsable Chemins : Jean-Claude BARLETIER: 04.50.90.95.11 / 06.41.90.32.30

Partir d'Annecy pour St-Jacques-de-Compostelle

Annecy à Mathy : 33 km

Annecy au Puy-en-Velay : 318 km

Annecy à Santiago: 1830km

Afin de permettre aux pèlerins de la région d'Annecy de rejoindre, au bord du Rhône, le Chemin de Saint-Jacques GR® 65 qui se dirige vers le Puy-en-Velay, un itinéraire pédestre (bretelle de raccordement) a été reconnu. Son point de départ balisé est le Pont-Neuf avenue de Chambéry à Annecy.

Ce balisage est réalisé à l'aide de ce logo:  (flèche jaune sur fond bleu-6 x 6 cm) Il indique la direction vers le Chemin de Saint-Jacques.

NB : Le Chemin de Saint-Jacques de Genève au Puy-en-Velay est décrit dans une brochure (**Guide Jaune**) éditée par l'Association - à demander à Hélène Berthod 04.50.22.07.66

Hébergements: (Pensez à réserver 24h à 48h avant.)

A) Hauteville/Fier: Henri Choulet - La Croix - 06 19 40 00 99 (accueil jacquaire)
- Anne Giraud - 58 impasse du Grenier à Sel (avant l'église) - (accueil jacquaire)
04 50 46 90 87 - 06 81 17 54 30

B) Vallières: Simon-Pierre et Marie-Hélène Marchandise - Burnel - 04 50 62 15 75 -
Hors chemin avant Vallières (accueil jacquaire)
- Camping Les Charmilles (repas du 01/ 07 au 30/ 08) - hébergement en caravanes
ou chalets - 04 50 62 10 60 - 06 18 06 34 51

C) Hors chemin : Marcellaz -Albanais - Christian et Annie Vincent (accueil jacquaire) 04 50 69 72 95 - 06 62 81 79 51. On vient vous chercher en voiture entre Annecy et Vallières (speak english- si parla italiano)

D) Saint André : au début de la Variante: Hôtel- Bar-Restaurant- Les Bottes à Mandrin - 04 50 62 21 75

E) Motz Village: Hôtel-auberge-gîte - 04 79 88 42 86 - 06 63 03 97 74 - fermé le lundi hors saison.

À partir de Motz (*voir Guide Jaune*)

F) Seyssel : sur la fin de la Variante - Restaurant avec chambres - la Rôtisserie du Fier - Route de Rumilly- 04 50 59 21 64

Services :

Lovagny : Au pont des Liasses Restaurant Le Bon Refuge - Chez Marcelle - 04 50 46 31 02. Aire de pique-nique près du cimetière

- Les Gorges du Fier: Bar - restauration rapide - tables de pique-nique -toilettes - ouverture du 15.03 au 15.10.

Hauteville-sur-Fier : Bar-Restaurant - Le Petit Chaudron - repas le midi du lundi au vendredi - 04 50 60 50 71

Vallières : Tous commerces et services

Restaurant La Cendrée (centre village) 04 50 62 14 91

Restaurant au camping Les Charmilles en Juillet et Août Tél : 04 50 62 10 60 - 06 18 06 34 51

Saint-André : Restaurant Les Bottes à Mandrin 04 50 62 21 75

Motz : Auberge du village 04 79 88 42 86 – 06 63 03 97 74

Tampon de départ pour le carnet de pèlerin : S'adresser :

- A la Maison Diocésaine - Service des pèlerinages - 5 bis Av. de la Visitation - 74000 Annecy - 04.50.52.37.13

- Maison paroissiale de votre paroisse.

- Presbytère de Vallières (près de l'église) 04.50.62.13.20

Patrimoine : *En plus des renseignements fournis dans ce document (Se référer à la Commission Patrimoine du site www.amis-st-jacques.org)*

-**ANNECY :** De très nombreux éléments du patrimoine jacquaire sont présents à la Cathédrale (3 tableaux, un blason et un vitrail) et également au musée du Château où une statue en bois datant du 15ème siècle est exposée. Cette statue provient de la chapelle Saint Jacques de l'hôpital de Maché de Chambéry. L'hôpital des pèlerins de Chambéry a été fondée en 1390.

- **LOVAGNY:** - Les **Gorges du Fier** sont une curiosité naturelle remarquable : une gorge très étroite, profonde et aménagée que l'on peut visiter grâce à une passerelle fixée à flanc de rocher. Elles sont classées parmi les plus grandes curiosités naturelles des Alpes françaises et sont accessibles au public par une passerelle de 300 mètres de long suspendue à 25 mètres au-dessus du torrent. Le long du parcours, on peut admirer des marmites de géants, la grande faille, la mer des rochers et la roche aux fées.

Château de Montrottier conserve aujourd'hui encore des éléments significatifs de l'architecture militaire médiévale. C'est une forteresse pentagonale dont le plan s'ordonne autour d'un donjon cylindrique à mâchicoulis. Isolée sur le piton rocheux et protégée au nord par la "Grande Fosse" (lit du Fier au quaternaire), la Tour des Religieuses remonte au 13ème siècle. Cette tour est la partie la plus ancienne du château. Le logis des chevaliers, le logis des comtes, la courtine et le donjon datent du 15ième siècle. Les terrasses et les jardins du 19ème

-**HAUTEVILLE-SUR-FIER :** Eglise St-Nicolas de 1646/1880 (Clé maison en face)

-**VALLIERES :** Eglise St-François de Sales de 1876 (Toujours ouverte)

-**SION :** Eglise St-Romain reconstruite en 1845.

11-Centrale E.D.F. à Sion : 2.200 km (cumulé 22,450 km)

Longer le domaine de la centrale par la droite, passer au pied des bureaux (*nous avons l'autorisation, mais interdiction de pénétrer dans la zone d'exploitation*). On sort de ce domaine par un portail toujours ouvert débouchant sur un chemin de terre. Après la pancarte (*Propriété privée 3 épis*), longer l'enclos des chevaux et prendre de suite à droite le chemin herbeux qui descend. Prendre ensuite, à gauche, une petite route goudronnée sur 80 m environ. Quitter cette petite route en prenant à gauche, un bon chemin agricole jusqu'au village de Sion.

12-Sion au Pont de St-André : 1.850 km (cumulé 24,300 km)

Dans ce village, il y a une table de pique-nique derrière l'église. Ensuite, l'itinéraire emprunte la route départementale sur 1200 m environ (***Soyez prudent et vigilant***). Aux premières maisons et après avoir traversé une rivière assez fougueuse, quitter la route pour prendre à gauche une petite route qui descend fortement. La suivre jusqu'au pont de Saint-André.

13-Pont de Saint-André à Motz : 5.300 km (cumulé 29,600 km)

Franchir la rivière et prendre tout de suite à droite un bon chemin d'exploitation agricole. Au premier carrefour, bien prendre à gauche le chemin qui monte. Après une grimpe (*appelée chemin des Trois Mulets*) bien soutenue (*1 heure environ*) et un beau passage en demi-crête au dessus du Val-de-Fier, le chemin redescend jusqu'aux premières maisons du village de Motz. (*Bien avant le village, on peut prendre, à droite, un petit sentier balisé Jaune plus court mais très raide*)

Variante non balisée : pour éviter la longue montée du chemin des Trois Mulets, c'est avant le pont de Saint André que l'on peut décider de prendre , à droite, pour rejoindre la route goudronnée des gorges du Val-de-Fier jusqu'au bord du Rhône, où l'on trouve à 5.200 km le GR®65 Chemin de Saint-Jacques balisé et le panneau indiquant "Saint-Jacques-de-Compostelle à 1802km". ***Mais attention cette route est très dangereuse en raison de la circulation automobile et de l'absence de bas-côté.*** (*Voir, à l'entrée des gorges, la plaque explicative de la réouverture en 1863 de la route fermée pendant quinze siècles*).

14-Motz village au rond-point de Mathy : 3.200 km (cumulé 32.800 km)

En arrivant dans le village, le chemin devient un route, prendre à droite vers l'auberge et contourner l'église. Une petite route (*belle vue sur la vallée du Rhône*) nous amène à Mathy au carrefour avec la route départementale.

6-Lovagny à la passerelle des Coutasses : 1,4 km (cumulé 10,950 km)

Après l'aire de pique-nique, prendre la rue de la Vy de la Verdelle qui longe le cimetière. Cette petite route goudronnée se transforme rapidement en chemin qui descend vers une maison isolée (ancienne auberge relais). Au niveau de cette maison, bien prendre à droite. Continuer à descendre le chemin jusqu'à la rivière.

7-Passerelle des Coutasses à Fond Dessous : 0.900 km (cumulé 11,850 km)

Cette passerelle a été construite par les scouts de France et la mairie de Lovagny en juillet 2002 (*un pont en ruines dénote la présence d'un ancien passage important*). Après une montée soutenue (*banc de repos en pierre et en bois*), on rencontre les premières maisons du hameau de Fond Dessous (*Possibilité d'un abri en cas de mauvais temps chez Henri Bocquet, 1ère ferme à droite à l'entrée du hameau*).

8-Hameau de Fond Dessous à Hauteville : 3.100 km (cumulé 14,950 km)

Avant la chapelle (*Immaculée Conception bénie en 1856*) prendre à gauche un bon chemin d'exploitation jusqu'à une station d'eau. Au niveau de ce bâtiment, tourner à droite pour utiliser un chemin interdit à la circulation automobile (*panneau*). Au niveau des premières maisons rencontrées, ne pas se diriger vers la route départementale, mais tourner à 90° à gauche. Au bout de ce chemin, prendre à droite et se diriger vers le village d'Hauteville-sur-Fier.

9-Hauteville-sur-Fier à Vallières : 4.050 km (cumulé 19,000 km)

Après ce village, l'itinéraire emprunte sur 2 km environ la route départementale en direction de Vallières (*Prudence et vigilance surtout dans les virages*). Tout de suite après avoir franchi la falaise de molasse, quitter la route et prendre à gauche un bon chemin agricole. Au niveau d'un réservoir d'eau, prendre toujours tout droit. A la maison N°1325 située à l'angle, un habitant a construit une fontaine St-Jacques (*eau potable*). A 100 m après un carrefour de quatre chemins, prendre légèrement à gauche. Traverser un lotissement de maisons récentes pour rejoindre la place de l'église de Vallières.

10-Vallières à la centrale EDF : 1.250 km (cumulé 20,250 km)

A partir de l'église, couper perpendiculairement la route de Frangy, puis la route de Val-Saint-André. Continuer tout droit sur une petite rue goudronnée, jusqu'à une croix appuyée contre un vieux mur. Prendre alors à droite un chemin caillouteux qui descend, après un angle droit, vers une petite route goudronnée qui se dirige à gauche vers la centrale E.D.F.

-ST-ANDRE: Voie romaine dans le val du Fier, abandonnée au IVème siècle. Stèle funéraire romaine sur la façade de l'église paroissiale. Sentier géologique des Val-Heureux 30 minutes aller retour (point de vue sur le Fier).

-MOTZ : Eglise Notre-Dame de l'Assomption de 1597/1936 (Clé à l'auberge).

**1-Pont Neuf à la rue du Capitaine Anjot : 1.7 km**

A partir de l'avenue de Chambéry, prendre la Promenade du Thiou (*rive gauche*). Avant le 2ème pont de la voie ferrée, tourner à gauche pour traverser la rue d'Aléry au niveau du restaurant La Ménara II. Emprunter alors le Chemin de la Source. Puis c'est sensiblement tout droit (*un passage souterrain permet de traverser la grande route*). Traverser au feu rouge le carrefour des Bressis pour rejoindre en face la rue du Capitaine Anjot.

2-Rue du Capitaine Anjot à l'autoroute : 1.5 km (cumulé 3,200 km)

Utiliser le trottoir de droite qui longe le lycée Baudelaire. Au premier giratoire tourner à droite jusqu'au pont de l'autoroute qu'il ne faut pas franchir. Traverser la route sur un passage piéton et prendre tout droit un chemin non goudronné (*la Promenade des Vergers*) dominé par un Pylône haute-tension. Le parcours longe alors l'autoroute.

3-Traversée de l'autoroute à Maclamod : 2.3 km (cumulé 5,500 km)

La franchir par le pont du Levray. Après un campement de caravanes, prendre à droite, un bon chemin de terre (*une barrière interdit le passage des voitures*) puis environ 15 mètres après, un sentier à gauche se dirigeant vers le pont de la nouvelle zone d'activités. Passer d'abord sous ce pont puis sur ce pont. Aller jusqu'au rond-point central de cette zone d'activités et prendre à droite le chemin non-goudronné traversant le hameau de l'Herbe.

4-Maclamod à Pont Vert : 2,9 km (cumulé 8,400 km)

Prendre la Route du château puis la Route de Pré-long (croix au carrefour) qui descend vers le Fier. Ce très beau chemin (*belle vue sur le château de Montrottier*) conduit au site des Gorges du Fier par le pont des Liasses (*marmites de géants*). Par temps de pluie ou d'humidité ambiante, la dernière partie de ce chemin équipée de marches sommaires, peut être très glissante (*bâtons utiles*). Traverser la voie ferrée (*prudence*), puis après les bâtiments d'accueil des Gorges du Fier, monter les escaliers pour rejoindre Pont Vert.

5-Pont Vert à Lovagny : 1.150 km (cumulé 9,550 km)

Traverser le pont et tourner à gauche dans la direction de la centrale E.D.F. de Chavaroche. Juste avant un bâtiment d'habitation, prendre à droite le petit chemin qui monte jusqu'au cimetière de Lovagny. (*Etre vigilant pour ne pas rater ce chemin*)

Cartographie:

- IGN Top 25 : 3431 OT Lac d'Annecy
- IGN Top 25 : 3331 OT Rumilly-Seysssel

